

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-10-18-011

Séance du 18 octobre 2023

Date de convocation : 12/10/2023

Date d'affichage de la convocation : 12/10/2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Virginie BECQUET, Aurore SAMIER, Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Laurence RAVEROT, Christian PRADIER, René BERTRAND, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Carine MOUSTAUD, Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB, Patrick RENARD, Anne PIRAT, Eugène TURLET, Anthony RAMBEAU.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. Jean-Luc CHARVET donne procuration à Mme Anne FABIANO CONTIGLIANI, Mme Corinne DEBARREIX-PAGE donne procuration à M. GUILLEMOT, Mme Inès DUBOIS donne procuration à M. Franck GENILLON, M. Pascal JUSSEAUME donne procuration à Mme BECQUET Virginie, Mme Catalina GARCIA donne procuration à Mme Laurence RAVEROT.

ABSENTS : 1

SECRETAIRE DE SEANCE : Anthony RAMBEAU

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Pouvoirs : 5

Quorum : 14

Objet : POLITIQUE DE LA VILLE : SUBVENTION PROJET « LES SAMEDIS DE L'ETE »

Rapporteur : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire

Madame la Maire rappelle la délibération 2022-12-12-002 portant approbation de la reprise de la compétence liée à la Politique de la ville par la commune.

Elle rappelle également le financement de la Politique de la ville, porté par les divers acteurs que sont la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, la 3CM, le Conseil Départemental de l'Ain, la CAF et la Commune.

Parmi les projets proposés aux bénéficiaires, certains projets sont proposés par le tissu associatif.

Ainsi, l'association montluiste MONTLUEL SOLIDAIRE, à vocation humanitaire et sociale, a proposé l'activité « les samedis de l'été » pour laquelle la Commune a souhaité participer à hauteur de 500 €.

Vu la délibération 2022-12-12-002,

Vu l'appel à projet « Les samedis de l'été »,

Considérant que le projet « les samedis de l'été » entre dans le cadre de la Politique de la ville,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accorder à l'association MONTLUEL SOLIDAIRE, dans le cadre de la politique de la ville, une subvention d'un montant de 500,00 €,
- d'autoriser Madame la Maire à mandater cette subvention.

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme

Je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20231018-2023-10-18-011-DE
Date de réception préfecture : 25/10/2023